TEMPÊTE SUR UN CONCILE...

Avant sa clôture par l'interminable péroraison de *Popaul le sixième*, la seconde session du concile a été troublée par un sérieux incident que l'éditorialiste de *«La Croix»* Antoine Wenger nomme pudiquement *«la tension de la fin»*.

En effet, un millier de pères concilaires voulaient que soit déposée sur le tapis, la question de la liberté religieuse; 250 autres ne voulaient pas en entendre parler. Forts de leur nombre, les mille firent parvenir à leur grand patron une motion exprimant respectueusement leur vif désir d'obtenir un arbitrage favorable. Or, que pensez-vous qu'il arriva. Leur Saint-Père leur fit comprendre courtoisement, mais fermement, qu'ils lui cassaient les pieds et qu'on ne leur avait pas offert un voyage à Rome pour émettre des idées intempestives.

Or, il faut bien le comprendre, ce pauvre Saint-Père! La doctrine mariale: très bien; la collégialité: passe encore, d'autant que son exercice ne saurait être qu'exceptionnel («La Croix» du 24-11-1964). Mais de là à proclamer la liberté religieuse, il y a un fossé qu'un pape sain d'esprit et d'esprit saint ne saurait franchir. Reconnaître explicitement aux autres doctrines déistes ou athées la liberté de s'exprimer, c'est admettre leur légitimité, c'est renoncer du même coup à la suprématie du catholicisme et de l'Église romaine. C'est renier la doctrine constante de l'Église, de ses infaillibles, de ses livres saints même. C'est en effet le Deuteronome - chapitre 13, versets 6 à 9 qui proclame:

«Quant ton frère, fils de ta mère ou ton fils, ou ta fille ou ta femme bien-aimée ou ton ami intime que tu chéris comme ton âme, tu voudras séduire en te disant en secret: allons et servons d'autres dieux, tu ne manqueras point de le faire mourir».

Si, comme l'affirme le précédent concile du Vatican (celui de 1870) les livres sacrés ont Dieu même pour auteur, proclamer la liberté religieuse serait, de la part des catholiques, renier leur propre dieu. D'ailleurs, aucun ne s'y est risqué jusqu'à ce jour surtout pas saint Thomas d'Aquin (1225-1274), qui, dans sa somme de théologie écrivait: «L'hérésie est un péché par lequel on mérite non seulement d'être séparé de l'Église par l'excommunication, mais encore exclu du monde par la mort».

Que l'on ne nous objecte surtout pas qu'il s'agit là d'une époque révolue et que de telles opinions sont périmées au 20^{ème} siècle. En 1910, le R.P. Lépicier écrivait, avec l'approbation de Pie X: *«L'hérétique est pire qu'une bête féroce. Or, il faut tuer une bête féroce».*

Pour ceux qui seraient scandalisés d'une telle opinion, il faut bien préciser qu'il ne s'agit pas de cruauté. L'Église n'a jamais pratiqué ni cruautés, ni persécutions; d'ailleurs saint Augustin l'a bien, exprimé en affirmant: «L'Église véritable est celle qui souffre persécution, non celle qui persécute». Aussi, que personne ne vienne prétendre que la Sainte Inquisition, la nuit de la Saint-Barthélemy, les massacres des Albigeois et des, camisards étaient des persécutions!!! Non, il s'agissait d'opérations chirurgicales ainsi que l'a si clairement exprimé le Père Oldra de la Compagnie de Jésus au cours d'un sermon en l'église des Saints-Martyrs à Turin et reproduit dans «Ricerche Religiose» de mars 1927: «Avant que le mal se propage dans la société, elle (l'Église) a le devoir de supprimer tout centre d'infection pestiféré».

A vrai dire, les pères de l'Église n'ont pas tous eu l'impudence (on pourrait dire la franchise) de prôner l'élimination physique des membres gangrenés de la société; certains, moins stupides, se sont rendu compte qu'une telle position ne pouvait que desservir leur cause, mais tous sont unanimes pour condamner la liberté de conscience que Grégoire XVI, le 5 août 1882, nomme «cette maxime fausse et absurde ou plutôt ce délire». Quelques années plus tard, le 20 juin 1888, Léon XIII lui-même, le pape libéral, développe le même thème.

Plus près de nous, Léon XIII se rend compte que l'époque est révolue où l'autorité pontificale suffisait à dédouaner n'importe quelle camelote; aussi prend-il la peine de motiver sa position au cours d'une déclara-

tion devant le *Tribunal de la Rote*, déclaration reproduite par «La Croix» du 21-10-1946: «Société parfaite, l'Église a pour fondement la vérité de la foi infailliblement révélée par Dieu. Ce qui s'oppose à cette vérité est essentiellement une erreur et à l'erreur on ne peut objectivement reconnaître les mêmes droits qu'à la vérité».

Quelques années auparavant, l'Abbé Runoël, dans *«La Croix»* du 24-1-1930, avait également tenté de développer la même argumentation, beaucoup plus maladroitement d'ailleurs:

«L'homme ne peut être indépendant parce qu'il est un être créé. L'âme doit obéir à Dieu et à ceux qui tiennent l'autorité de Dieu, et ce faisant, elle est libre à condition de n'obéir qu'à eux ».

Ainsi est bien établie, non seulement la doctrine constante de l'Église romaine en matière de liberté, mais la logique qui détermine cette doctrine. Cette logique s'oppose formellement à toute reconnaissance de la liberté de religion ou de conscience, puisque la négation de cette liberté est fondée sur la vérité divine. Or, admettre la liberté serait renoncer à la vérité divine.

Il est vrai que l'Église nous a déjà donné quelques exemples de renoncements spectaculaires à certaines vérités non moins divines qu'elle a bien dit abandonner devant la réalité des faits, en admettant, entre autres: la rotation de la terre en 1872, l'accouchement sans douleur il y a quelques années, la régulation des naissances en 1964.

Aussi, n'est-il pas impossible que, faute de pouvoir s'opposer à une liberté de pensée, que, de toute manière chacun s'attribue sans se soucier de ce qu'en pense l'Église, celle-ci n'en vienne à proclamer que, toute réflexion faite, son dieu lui a conseillé l'indulgence vis-à-vis des infidèles, faute de pouvoir les expédier ad patres.

Pas plus que les renoncements précédents, celui-ci ne nous fera renoncer à notre hostilité envers l'«In-fâme» (Diderot dixit), puisqu'en fin de compte il ne s'agira que d'une manifestation d'opportunisme et d'hypocrisie. Nous nous en réjouirons cependant car cela signifiera une nouvelle défaite de l'Église et de la Religion.

Robert PANNIER.
